Nations Unies E/2023/L.10

Conseil économique et social

Distrib. limitée
31 mars 2023
Français
Original : anglais

Session de 2023
25 juillet 2022–26 juillet 2023
Point 2 de l'ordre du jour
Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Projet de décision déposé par les Vice-Présidents du Conseil, Maurizio Massari (Italie) et Albert Ranganai Chimbindi (Zimbabwe), à l'issue de consultations

Réunion du Conseil économique et social sur la question du passage de la phase des secours aux activités de développement

Le Conseil économique et social décide, à propos de la réunion du Conseil économique et social sur la question du passage de la phase des secours aux activités de développement, que :

a) La réunion aura pour thème : « Passage de la phase des secours aux activités de développement : prendre des mesures pour promouvoir la résilience, des solutions durables et le relèvement dans des contextes de catastrophes et de crises liées au climat » ;

b) Conformément à la résolution 75/290 A de l'Assemblée générale du 25 juin 2021 et à la résolution 2023/1 du Conseil économique et social du 25 juillet 2022, la réunion se tiendra à Genève le 20 juin 2023.

23-06024 (F) 310323 030423

Merci de recycler